

Schaffhouse, le 31 mars 2026

Introduction d'un supplément carburant

Chères clientes, chers clients,

La situation géopolitique actuellement tendue entraîne des évolutions exceptionnelles sur les marchés de l'énergie. En particulier, les prix des carburants ont fortement augmenté ces dernières semaines et restent soumis à d'importantes fluctuations.

En tant qu'entreprise disposant de sa propre flotte de camions, nous sommes directement impactés par cette évolution des coûts. Afin de pouvoir continuer à garantir la qualité de livraison habituelle ainsi que la sécurité d'approvisionnement, nous sommes contraints de répercuter une partie de ces hausses de coûts de transport.

C'est pourquoi nous introduisons, à compter **du 1er avril 2026, un supplément carburant**. Le calcul de ce supplément se base sur **l'indice officiel des carburants de l'ASTAG pour les transports nationaux**. Le taux applicable sera réévalué chaque mois et ajusté en conséquence.

Dans ce contexte, nous avons également adapté **les conditions de vente et de livraison spécifiques aux marchandises de FERROFLEX Bautechnik AG ainsi que de FERROFLEX Stahltechnik AG**.

Les documents mis à jour sont à votre disposition via les liens ci-dessous.

Cette mesure est **exclusivement** liée à la situation **exceptionnelle du marché** et vise à refléter de manière transparente et équitable l'évolution actuelle des coûts.

Nous vous remercions de votre compréhension. Pour toute question, vos interlocuteurs habituels se tiennent à votre entière disposition.

Avec nos salutations distinguées
FERROFLEX GROUP AG

[Conditions de vente et de livraison spécifiques aux marchandises \(CVLSM\) de Ferroflex Bautechnik SA](#)
[Conditions de vente et de livraison spécifiques aux marchandises \(CVLSM\) de Ferroflex Stahltechnik SA](#)